



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



CEDRIC
GRENIER
06 67 92 25 69



ALEXANDRA
GROLEAS
06 68 49 63 91



LAETITIA
GUICHARD
06 98 37 44 95



ALEXANDRE
BERTHELOT
06 98 37 54 31



CAROLINE
MELON
07 60 19 88 86



ISABELLE
VION
06 62 84 53 89



JEAN PIERRE
FEUTRY



MAGALI
FRAILLON



OLIVIER PIERSON



JULIE LEQUEUX



LES MODÈLES DE SERVICE

03 juin 2021

RÉGION RHÔNE ALPES AUVERGNE

La Direction souhaitant obtenir un avis sur ce projet restructurant, un CSEE exceptionnel a eu lieu aujourd'hui pour « nous donner plus d'informations ». Spoiler : nous sommes déçus.

GRILLES MOTIV'

Les Grilles Motiv' ne sont pas encore prêtes et définies pour les nouveaux métiers du modèle de service. Seule certitude, **la grille du Conseiller Proximité sera la même qu'on ai ou non le passeport**. De même pour les Conseillers Affinités. Seule la rémunération variable diffèrera. Les métiers et objectifs seront identiques. A part pour économiser sur le montant du variable, on peine à voir l'intérêt du passeport...



CSI/CSEP DE RÉGION ?

La CFDT insiste : un même métier doit octroyer les mêmes droits. Le peu de CSI/CSEP restant après la mise en place du Modèle de service seront rattachés à la Région uniquement d'un point de vue hiérarchique. **La Direction persiste dans sa décision de rattacher les experts à des agences de typologies différentes**. De fait, personne n'aura les mêmes horaires ou le même droit au forfait pour les cadres. Une réponse insatisfaisante de notre point de vue. A suivre...

ET POUR LES DIA ?

Pas de changement, ils conserveront leur statut actuel même en cas de destruction de postes dans leur agence. Statut néanmoins revu pour le remplaçant futur.



PASSEPORT PILOTE

Pas de passe-droit pour les salariés du pilote (Roanne et Lyon Ouest), ils sont certes déjà identifiés comme Conseiller Affinité ou Proximité mais devront valider l'obtention du passeport « comme tout le monde ». Belle façon de récompenser l'implication de ces salariés depuis 2 ans ...

CHARGES DE TRAVAIL : UN DIALOGUE DE SOURD...

La CFDT a alerté une nouvelle fois la Direction sur les **charges de travail trop élevées** pour de nombreuses agences (un conseiller Proximité qui pourra avoir en charge 1600 foyers suite à la destruction d'un poste). La Direction estime que tout est conforme et refuse de renforcer les équipes concernées anticipant une montée en charge du Servicing !

La CFDT a obtenu une **commission de suivi**. Les charges de travail seront « évaluées » tous les 6 mois après la mise en place du projet (pendant un an). Reste à voir si la Direction entendra et palliera les éventuels problèmes ou continuera, comme aujourd'hui, à faire semblant de ne rien voir.

